

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Lucie Claire, Thomas Guard, Sylvie Laigneau-Fontaine, Virginie Leroux

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : texte d'environ 18 lignes ou vers à traduire et à commenter. Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une ou plusieurs indications historiques.

Modalités de détermination du texte : tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : un dictionnaire de mythologie, un atlas

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : le livre d'où est tiré le passage est fourni (dans une collection unilingue)

Le jury a interrogé cette année 122 candidats lors de l'épreuve commune orale de latin. Avec une moyenne de 10,78 la session 2018 s'avère légèrement meilleure que la session 2017 (10,37). Les notes s'échelonnent de 2 à 19 et le jury s'est réjoui d'entendre plusieurs prestations brillantes : 6 candidats ont ainsi obtenu 19. Dans l'ensemble, l'épreuve commune a été de bonne tenue, puisque 37 candidats, soit 30,33 % des candidats, ont reçu une note supérieure ou égale à 14. Les performances catastrophiques, si elles existent, sont heureusement rares : seuls 15 candidats ont eu une note inférieure ou égale à 4.

Le déroulement de l'épreuve est suffisamment connu des candidats pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir de manière appuyée. Nous renvoyons aux rapports des années antérieures et nous nous contentons de rappeler quelques points importants. Le candidat doit commencer par une rapide présentation du texte, qui ne saurait trop anticiper sur l'introduction du commentaire à proprement parler : par exemple, la présentation de la structure de l'extrait ou de la problématique doit être réservée à la seconde partie de l'épreuve et ne doit pas être donnée avant la traduction. Ensuite, il ne convient pas d'aborder la lecture du texte comme un exercice négligeable : sans se livrer à un numéro d'acteur, le candidat doit

chercher à la rendre expressive, en dégagant les articulations syntaxiques de l'extrait et en adoptant un rythme approprié. Une vigilance particulière doit être apportée à la prononciation du *y* latin et, dans les textes poétiques, aux élisions, trop souvent omises. Quant à la traduction, elle ne doit être formulée de façon ni trop indécise ni trop rapide : le candidat disposant de vingt minutes maximum, s'il livre sa traduction de manière excessivement lente, il ne pourra consacrer qu'un temps limité au commentaire, ce qui est préjudiciable pour l'ensemble de l'épreuve. À l'inverse, une traduction menée au pas de course engendre nécessairement des questions, à l'occasion desquelles le candidat devra répéter ses propositions, sans pouvoir profiter de l'entretien pour corriger ou approfondir certains éléments de son exposé. À la fin de la traduction, le jury propose au candidat de procéder à la reprise de cette dernière : il ne s'agit nullement d'une obligation, mais d'une possibilité, que la totalité des candidats ont choisie cette année. Après cette reprise, vient le commentaire. Le jury a été particulièrement sensible au fait que certains candidats ont su intégrer à leur commentaire des éléments de la reprise de la traduction.

Pour compenser l'absence de dictionnaire, le texte à traduire est accompagné d'un billet de tirage, dont quatre exemples sont reproduits dans l'annexe qui suit ce rapport. Ce billet contient quelques mots de vocabulaire, présentés dans l'ordre du texte, dont le nombre varie en fonction de la difficulté du passage à traduire, et d'éventuelles indications sur la situation de l'extrait. Il mérite toute l'attention des candidats : à plusieurs reprises, le jury a été frappé de constater que des termes qui figuraient sur le bulletin n'avaient pas été pris en considération. Le billet ne dispense pas non plus les candidats des apprentissages lexicaux de base pendant leur préparation au concours. Cette année encore, les interrogations ont été émaillées des confusions récurrentes et extrêmement préjudiciables de *cado/caedo*, *eundem/eundum*, *uideo/uideor*, *uis/uir*, *quidam/quidem*, *praesto/praesum*, *ara/aer* ou *dum/tum*. Le sens de mots aussi fréquents dans la littérature latine que *habeo* (au sens de considérer), *quare*, *tribunus* ou *iubeo* a pu être ignoré de tel ou tel candidat. Le jury a parfaitement conscience qu'il s'agit d'une épreuve exigeante et que les candidats peuvent être pris de panique. Mais il ne faut jamais oublier les réflexes acquis pendant les cours de latin : la traduction suppose une étude attentive de la structure syntaxique de l'extrait et, en plus des connaissances lexicales, une bonne maîtrise de la morphologie et de la grammaire s'avère indispensable pour réussir cette épreuve. En outre, le jury a constaté à plusieurs occasions que des faits de langue fort usuels en latin étaient maîtrisés de manière fantaisiste par certains candidats : le système conditionnel (la distinction entre potentiel, irréel du présent et irréel du

passé notamment), l'emploi du subjonctif en proposition principale, les propositions subordonnées relatives au subjonctif ou encore l'adjectif verbal, trop fréquemment confondu avec le gérondif.

Le commentaire ne constitue pas une excroissance secondaire, mais bel et bien la deuxième partie de l'épreuve : il est donc hors-de-propos de le bâcler. On ne saurait que trop recommander aux candidats de ne pas le réduire à une simple paraphrase. En termes de méthode, le jury n'a pas d'attente particulière : il accepte le commentaire composé comme le commentaire linéaire, à condition que l'ensemble soit cohérent, présente une démonstration structurée et organisée autour d'une problématique clairement énoncée au préalable et atteste d'une véritable attention au texte proposé, sans plaquage de connaissances, notamment autour de la thématique « éloge et blâme ». Il convient d'éviter certains écueils : le jury n'est pas friand de l'emploi abusif de termes techniques, voire technicistes, qui souvent masquent la vacuité du propos et de l'analyse, comme le met inmanquablement au jour l'entretien. Les lacunes en histoire littéraire sont aussi dommageables pour les candidats. Il est indispensable de se présenter à l'épreuve d'admission en ayant des notions claires sur les grandes articulations de l'histoire littéraire (par exemple, la littérature augustéenne n'est pas toujours bien connue : le projet de Virgile dans l'*Énéide* a pu être ignoré de tel candidat) et sur les principaux genres littéraires à Rome : il est bon de posséder quelques repères sur l'épopée, l'élégie, l'histoire, la biographie... Il paraît illusoire de penser pouvoir commenter de manière pertinente un texte latin en se dispensant de remarques sur le genre auquel appartient l'extrait offert à l'analyse. Les genres poétiques en particulier sont maltraités : si le candidat n'est pas censé connaître toutes les subtilités de la métrique latine, le jury attend de lui qu'il sache que l'hexamètre dactylique est le mètre caractéristique de l'épopée et le distique élégiaque celui de l'élégie. Ces observations, simples, doivent venir nourrir le commentaire.

Enfin, il semble nécessaire de rappeler que quelques notions en histoire, civilisation et culture romaines sont attendues pour réussir au mieux cette épreuve. Certains candidats semblent découvrir le jour de leur oral de latin ce que sont les tribuns de la plèbe ou les comices ; d'autres utilisent à mauvais escient les termes d'*homo nouus* ; d'autres encore ne connaissent pas d'autre empereur qu'Auguste. Le jury s'attend à ce que des éléments majeurs et fondateurs de l'histoire de Rome puissent être situés de manière un peu précise : il paraît pour le moins approximatif de dire que la Deuxième Guerre punique s'est déroulée à l'époque républicaine. Bien qu'un dictionnaire de mythologie soit à disposition des candidats, quelques

connaissances dans ce domaine sont requises de manière légitime et ne relèvent pas de l'érudition : le jury a pu entendre que les Troyens ont gagné la guerre de Troie, qu'Énée est grec ou encore que l'amant d'Hélène est Priam.

Au moment de conclure ce rapport, et en dépit des quelques remarques précédemment formulées, qui ne visent qu'à guider au mieux les futurs candidats dans leur préparation à l'oral, le jury souhaite souligner la bonne tenue de cette épreuve commune de latin. Il a par ailleurs parfaitement conscience de son haut niveau d'exigence et des compétences multiples qu'elle sollicite. Un apprentissage régulier de la grammaire et du vocabulaire, une bonne maîtrise de la thématique, des connaissances fermes en histoire, histoire littéraire et civilisation, une pratique assidue de la lecture des textes latins : c'est en menant de front ces différentes activités que les futurs candidats se prépareront au mieux à l'épreuve commune orale de latin.

Auteurs proposés cette année : César, Cicéron, Horace, Lucain, Martial, Ovide, Pliny le jeune, Properce, Sénèque, pseudo-Sénèque, Suétone, Sulpice-Sévère, Tacite, Térence, Tite-Live, Virgile.

Annexe : exemples de billets de tirage proposés aux candidats cette année

2018 LATIN – épreuve commune

Cicéron

*Discours de remerciement au Sénat, 24 (à partir de *quando enim ego...*)*

Éloge du consul P. Lentulus Spinther

Cicéron loue l'action de Lentulus, consul en 57, qui permet son retour d'exil.

Vocabulaire :

Porrigo, is, ere, porrexi : tendre, offrir

Leuo, as, are : alléger

Honesto, as, are : donner de la beauté, de la noblesse

Refero, fers, ferre : rapporter, proposer

Decerno, is, ere, decreui : décider, décréter

Dissipatus, a, um : anéanti

Vox, uocis f : la parole, le propos, la formule

Excito, as, are : inciter

Cicéron

Pro Murena, VII, 15 (contempsisti L. Murenae...)-16 (dignus putare)

Peut-on être plébéien et illustre ?

Cicéron défend son ami Muréna, qui a remporté les élections consulaires de 63 pour 62, mais a été accusé par son adversaire malheureux, le juriste Servius Sulpicius, de brigue électorale ; c'est à Servius Sulpicius que s'adresse Cicéron.

Vocabulaire :

-*locus, i, m* : (ici) point, argument

-*sumo, is, ere* : (ici) prétendre

-*gradus, us, m* : (ici) moyen

-*eruo, is, ere* : tirer, arracher

Ovide

Métamorphoses, XV, 745-763

(Hic tamen accessit – conjurata arma moueri)

Éloge de Jules César

Après avoir décrit le voyage d'Esculape, le dieu d'Épidaure, et son arrivée à Rome, dans l'île du Tibre, Ovide en vient à un dieu romain, Jules César.

Vocabulaire :

delubrum, i, n : temple

progenies, ei, f : progéniture ; fils

uerto, is, ere, ti, sum : transformer

aequoreus, a, um : marin, maritime

domo, as, are, mui, mitum : dompter

Cinyphius, a, um : maître du Cinyps (fleuve de Libye)

tumeo, es, ere : être gonflé d'orgueil

cresco, is, ere, creui, cretum : naître

semen, inis, n : semence

2018 LATIN – épreuve commune

Pseudo-Sénèque

Octavie, 825-843

Néron blâme la foule

La foule vient de se soulever pour défendre les droits d'Octavie, répudiée par Néron.

Notes :

-Au vers 827, *illa* désigne Octavie, la première épouse de Néron et la fille de Claude.

-Au vers 841, *coniugis* renvoie à Poppée, la seconde épouse de Néron.

Vocabulaire :

-*admissum, i, n* : méfait, crime

-*noxius, a, um* : coupable

-*egestas, atis, f* : pauvreté, indigence

-*praeceps, cipitis, n* : précipice, abîme

-*domo, as, are* : dompter